

loi relative à la conspiration, soit d'une manière générale ou comme se rattachant aux relations entre maîtres et ouvriers, dans le but d'établir de nouvelles dispositions.

On pense que le rapport de la commission royale sera fait à temps pour servir de base à la législation sur le sujet en question.

Votre comité, tout en admettant que la loi n'est pas satisfaisante ; qu'elle peut être administrée d'une manière appropriée, et qu'elle a besoin d'être amendée, doit cependant reconnaître qu'aucun cas d'oppression dans son application dans la Puissance ne lui a été signalé.

En conséquence de la prorogation probablement prochaine de la session, et vu tout le soin qu'il faudrait apporter dans la préparation d'une bonne mesure, et qu'on s'attend à ce que le gouvernement impérial s'occupera du sujet, Votre comité recommande respectueusement que le gouvernement prenne toute la question en main à la prochaine session.

*Ordonné*, Que la pétition de *James Carnwath* et autres, de la province du *Nouveau-Brunswick*, présentée aujourd'hui, soit maintenant reçue.

Et la pétition est reçue et lue, demandant une charte, sous le nom de la compagnie de construction de navires d'*Hopewell*.

Sur motion de l'honorable M. *Mackenzie*, secondée par l'honorable M. *Cartwright*,

*Résolu*, Que demain, cette Chambre se formera en comité pour examiner une résolution relative au transfert à la compagnie du chemin de fer des comtés de l'ouest de la *Nouvelle-Ecosse* et du chemin de fer conduisant de *Windsor* à la ligne principale qui relie *Halifax* à *Truro*.

En conformité de l'ordre, un bill pour établir de meilleures dispositions pour la décision des élections des membres de la Chambre des Communes dont la validité est contestée et de tout ce qui s'y rattache, est lu la troisième fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fournier*, secondée par l'honorable M. *Laird*, un amendement est fait au bill, à l'effet que le blanc dans la clause 35 du dit bill soit rempli par les mots "cent piastres."

*Résolu*, Que le bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité des subsides.

(En Comité.)

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille huit cent dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face au traitement de l'aide-de-champ de Son Excellence, pour l'année finissant le 30 juin 1875.

2. *Ré-olu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de la papeterie additionnel pour l'année expirant le 30 juin 1875.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille six cent quatre-vingt-quinze dollars, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des comptes pour le comité des chemins de fer, pour l'année expirant le 30 juin 1875.

4. *Resolu*, Qu'une somme n'excédant pas douze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication par bateau à vapeur, lac *Supérieur*, et autres services omis pour l'année expirant le 30 juin 1875.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour l'enlèvement des obstructions dans les eaux navigables, pour l'année expirant le 30 juin 1875.